



PAR CHRISTIAN LEQUESNE

# Vers une gouvernance mondiale ?

**L**a crise économique et l'élection d'Obama ont ramené la notion de gouvernance mondiale au cœur du débat. Bien que général, le terme vise à décrire l'acceptation d'un monde multipolaire plus que bipolaire auquel s'ajoute la reconnaissance du pouvoir des grands Etats dits émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.). Le sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, a institutionnalisé le G20 dont les Etats membres représentent quelque 90 % du PIB de la planète. Il l'a fait aux dépens du G8 regroupant les seuls pays occidentaux, la Russie et le Japon. Cette reconnaissance du G20 comme nouvelle instance de coopération économique mondiale, se réunissant deux fois par an, reflète la réalité du pouvoir en 2009. Il était également dans l'ordre des choses que le sommet de Pittsburgh décidât d'une réforme du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le transfert d'au moins 5 % des quotes-parts du FMI aux pays émergents, ainsi que l'augmentation d'au moins 3 % des droits de vote des pays en voie de développement au sein de la Banque

mondiale, sont des signes d'émergence de la nouvelle gouvernance mondiale. Il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas surestimer ce que le G20 pourra faire à l'égard d'Etats (et en particulier les émergents) qui restent animés par le bon vieux principe de la souveraineté nationale. Cela est particulièrement vrai pour la régulation du système financier international. Si le G20 a appelé à un encadrement renforcé des traders et des banquiers, en demandant que leurs rémunérations soient liées aux performances de long terme plutôt qu'aux prises de risque de court terme, la bonne application reste entre les mains de superviseurs nationaux. Il n'existe pas aujourd'hui de gouvernement supranational capable d'exercer un pouvoir de coercition mondial, ni même régional. L'Union européenne en est le seul embryon, bien qu'elle soit soumise elle aussi aux limites de la souveraineté des Etats. Quel sera ainsi le pouvoir de contrainte des autorités européennes de supervision des marchés financiers, bancaires et de l'assurance – qui devraient voir le jour en 2010 – que le gouvernement britannique, soucieux de préserver l'indépendance de la City, a accepté en freinant des quatre fers ? La récente crise financière renvoie finale-

ment à une question bien classique de la théorie des relations internationales : celle du pouvoir rémanent des Etats en tant que communautés politiques légitimes, alors que les problèmes à traiter sont de plus en plus mondiaux. Ce qui est vrai des marchés financiers l'est tout autant du

**Il ne faut pas surestimer ce que le G20 pourra faire à l'égard d'Etats encore animés par la souveraineté nationale**

changement climatique, peu abordé à Pittsburgh, mais qui constitue l'agenda de la conférence de Copenhague de décembre 2009.

Certainement est-il vain de rêver d'un gouvernement mondial. En revanche, il faut espérer une meilleure coordina-

tion mondiale des Etats (c'est cela, le sens du mot gouvernance), car les déclarations conjointes finissent par créer parfois des formes d'engagement. On peut estimer aussi que la « société mondiale », notion chère à l'école anglaise des relations internationales, est devenue peut être moins une illusion qu'il y a cinquante ans. Dans un monde où les échanges sont intenses, syndicats, ONG, citoyens, qui diffusent sur leurs blogs des diagnostics communs des besoins du monde, ont acquis le pouvoir de contraindre davantage les Etats à converger. ♦

► **CHRISTIAN LEQUESNE**  
est directeur du Ceri.